

## Les riverains du Péry épuisés et révoltés suite au séjour des gens du voyage dénoncent et démontrent

Les riverains du Péry garderont longtemps gravés en mémoire les 8 jours de présence des gens du voyage sur le terrain de football jouxtant des habitations, et conserveront malheureusement pour un moment quelques traces de leur passage.

Nous mesurons la difficulté pour le bourgmestre qui avait pour tâche à devoir gérer cette situation tout en faisant preuve de fermeté et à la fois d'humanité envers cette communauté. Le point d'équilibre au regard de la loi et le respect humain étaient complexes pour être simplement pointés et à la fois respectés. Pris de court par cette violation de terrain, sa fonction n'était pas enviable face à des hommes, des femmes et des enfants réclamant un droit de s'installer temporairement.

### Des riverains révoltés

Néanmoins, les riverains sont scandalisés par certains propos tenus par le bourgmestre et rapportés dans les différents articles de presse des journaux locaux reportant tous les 2 jours le délai d'expulsion en prétextant diverses raisons. Le bourgmestre s'est auto congratulé sur la manière dont ce séjour a été géré, il a salué les services de police, mais surtout a déclaré dans Vers l'Avenir du jeudi 9 août: «... *puisque'il semble avoir un respect du voisinage et du site* ». Voici un exemple de parfaite contradiction par l'aveu du bourgmestre signalant trois jours plus tard dans la presse que le site est inexploitable pendant un mois.

Pourquoi vouloir cacher la vérité sur le réel comportement des gens du voyage, d'autant que le bourgmestre n'est pas responsable des pratiques et du mode de vie de ces personnes ? Les riverains attendaient de sa part un peu de compassion, de compréhension face à la difficulté de cohabitation. Le manque d'information et d'écoute à l'adresse des riverains ont conclu à un profond sentiment de mépris à leur égard. On se tracassait plus des jeunes qui n'allaient pas pouvoir s'entraîner plutôt que de l'enfer que vivait tout un quartier. Cette situation a engendré un stress intense ainsi qu'un sentiment d'insécurité durant leur présence mais également à la suite de leur départ, car c'est toujours après coup que les mauvaises actions se passent.

Après les conclusions du bourgmestre, un raccourci serait tentant dans l'opinion citoyenne de penser qu'à Nandrin, contrairement à toutes les autres communes confrontées à pareille situation, les gens du voyage ont eu un comportement exemplaire, exempt de tout reproche à leur égard pour la seule raison qu'ils se trouvaient sur le territoire et l'autorité de Monsieur Lemmens durant leur séjour. Hélas, le vécu des riverains et le constat à dresser est bien différent de celui présenté par les propos de Monsieur le Bourgmestre dans les journaux locaux.

En raison de leur colère qui n'est pas encore apaisée ainsi que pour toute la fatigue accumulée, les riverains et le CRAVN (Collectif pour la Ruralité et l'Art de Vivre à Nandrin) tiennent à réagir au travers de la presse pour dénoncer les dérives suivantes et ainsi rétablir une certaine objectivité.

### **1. Les riverains appellent le secours de la police**

Tous les jours, des riverains ont contacté la police pour dénoncer le tapage nocturne jusqu'à 2h du matin alors qu'ils doivent se lever pour aller travailler. Pourquoi la police ne s'est-elle **JAMAIS** déplacée pour rétablir la quiétude dans le quartier ?

## 2. Manque de respect de l'environnement et des personnes.

Comment peut-on affirmer qu'ils ont été respectueux de l'environnement quand on découvre que :

- La barrière pivotante empêchant les véhicules non autorisés à emprunter le chemin allant de l'espace des Saules au Péry a été endommagée.



- Un tronçon de clôture est couché à terre avec des piquets en bois vandalisés et certains arrachés.
- Des tessons de bouteilles jonchent le sol sur tout le périmètre du Péry.
- Les gens du voyage ont bien regroupé leurs sacs poubelles en un endroit, cependant, nombreux débris en tous genres abondent partout sur le site.



- Régulièrement un quad (moto à 4 roues), dépourvu d'échappement réglementaire, pratiquait une conduite sauvage et inacceptable dans le quartier et aux abords du terrain.
- L'autorité communale n'a pas fourni l'alimentation en électricité pour les caravanes, mais au lendemain de leur installation, après avoir laissé tourner les groupes électrogènes toute la nuit, les gens du voyage se sont branchés eux-mêmes au réseau électrique.
- Profitant de l'absence d'un riverain, des enfants se sont introduits dans sa propriété pour aller jouer sur un trampoline sans autorisation. N'est-ce pas de la violation de propriété ?

- D'autres s'amusaient en jouant au lance-pierre pour casser les vitres d'une vieille caravane située dans l'enceinte du service des travaux, quand ils ne lançaient pas des pierres sur un petit chien tenu en laisse qui se promenait avec son maître.
- Le sentier menant à la marre « didactique », reliant le Péry au CPAS, est rendu totalement impraticable par l'étendue d'excréments humains et papiers toilettes, mouchoirs en papier souillés,... Il en est de même du côté des nouvelles installations de foot. Il est regrettable de constater que tous ces papiers légers se dispersent par la force du vent.



- Le tableau est similaire derrière l'ancienne tribune de football, le petit sous-bois et les talus qui longent la rue du Péry et les nouvelles installations des terrains synthétiques. Il apparaît clairement que la commune a failli à ses devoirs de prendre en charge elle-même ou d'imposer à la communauté des gens du voyage **l'installation de cathy cabines**.
- À trois reprises, des offices religieux soutenus par des chants et des musiques spirituelles se sont déroulés au moyen d'une sono.

Le CRAVN ne peut rester impassible devant l'appréciation minimale du bourgmestre.

Les riverains sont à bout de nerfs en raison des nuisances et du tapage subis chaque nuit.

Certes, la page est enfin tournée. Maintenant nous attendons des pouvoirs locaux une prise de mesures à la hauteur du problème pour contrer à l'avenir tout nouvel épisode du même genre car les gens du voyage ont très bonne mémoire.

Les faits sont les faits, et il faut pouvoir les assumer sans édulcorer la vérité.

Pour le CRAVN,

Daniel Giltay